



Comité Français d'Étude et de Développement
de la Fertilisation Raisonnée

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU LUNDI 17 JUIN 2019 – 13h30-17h30**

**SIEGE SOCIAL DU COMIFER - IMMEUBLE LE DIAMANT A
14 RUE DE LA REPUBLIQUE - 92800 PUTEAUX - SALLE B**

Ordre du Jour :

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration
2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 4 avril 2019
3. Label COMIFER et groupe d'appui « Directive Nitrates »
4. Gestion des tâches durant l'absence de Marie de Bandt
5. Rencontres COMIFER-GEMAS 2019 (budget, convention...)
6. Relations COMIFER-Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
7. Journée thématique en 2020
8. Questions diverses
 - a. Logo COMIFER pour le Guide des Bonnes Pratiques ADEME

14 personnes sont présentes physiquement et 2 par téléphone. Les absents ont envoyé 4 pouvoirs : le quorum de 14 est atteint.

La réunion est ouverte à 13h48.

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration

L'ordre du jour est approuvé sans ajout ni commentaire.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 4 avril 2019

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé en l'état, sans ajout ni commentaire.

3. Label COMIFER et groupe d'appui « Directive Nitrates »

Bilan des dossiers labellisés et en cours

12 outils ont été labellisés en février 2019, ce qui représente une ressource financière de 11 000 € pour chaque année de 2019 à 2021.

Par la suite, 3 nouveaux dossiers de demande de labellisation ont été reçus. Ils sont complets et en cours d'étude en vue d'un prochain audit et d'une labellisation début octobre. Enfin, 2 autres éditeurs d'outil ont adressé leurs dossiers de manifestation d'intérêt, qui restent à compléter en vue de les inclure dans une prochaine vague de labellisation, à prévoir en mars 2020.

La prochaine réunion du comité de labellisation est fixée au 1^{er} octobre 2019.

Le dépôt du logo et de la marque du Label est en cours avec l'appui juridique d'EPSILON. Le COMIFER souhaite vivement pouvoir adjoindre le nom « COMIFER » au logo, car c'est nécessaire pour que la conformité au « bilan Comifer » exigée par la réglementation soit aisément identifiable. Le COMIFER attend une réponse d'EPSILON quant à un problème d'ordre juridique que cela pourrait éventuellement poser.

Inter-comparaison des doses préconisées

Le rapport d'étude sur l'inter-comparaison des doses calculées à l'échelle de chaque région est en cours de finalisation. A terme, il est prévu de diffuser un rapport par région, faisant état des statistiques et graphiques sur les calculs de doses dans chaque région. La dose calculée par l'arrêté référentiel régional (ARR) peut être comparée à celle qui est préconisée par les autres outils. Ces travaux seront présentés à la réunion des correspondants nitrates (animateurs des GREN) du 27 juin 2019 à Paris et au GREN Ile-de-France le 10 juillet 2019, à Paris également.

Incertitude du calcul de la dose

Marie de Bandt a travaillé avec François Piraux (Arvalis) sur l'évaluation de l'incertitude à l'échelle d'un cas-type. Ce dernier a été finalisé. Les résultats ont été présentés au groupe d'appui lors de sa réunion du 14 mai 2019. Le rapport qui explique la méthode et expose les résultats est finalisé et peut être diffusé.

La suite de ce travail consiste à réitérer cet exercice sur d'autres cas types. Il est prévu de confier cette mission à un stagiaire niveau ingénieur ou Master2 en 2020. Le descriptif du stage doit être rédigé et diffusé pour cet automne.

Limites de l'exercice : l'analyse statistique des postes dépend des bases de données dont on dispose. Il a parfois fallu passer par une élicitation des postes par des experts.

Missions du groupe d'appui et sa place en interaction avec les différents organismes

Les retours d'expériences des GREN ont fait l'objet d'un rapport d'étude, réalisé par le cabinet ACTéon. Le GENEM a été créé parallèlement par les ministères (MAA et MTES). Dans ce cadre, la nature des missions du groupe d'appui pourrait être redéfinie.

Le ministère a réaffirmé la nécessité de la présence de ce groupe pour aider à la mise en œuvre de politiques publiques, en complément du GENEM (cf. CR du CA du 4 avril 2019).

Le RMT F&E est toujours présent aux côtés du COMIFER dans ce groupe d'appui, mais sa participation future dépendra de l'avenir du RMT BOUCLAGE dont le dossier a été déposé pour la période 2020-2024.

Ce groupe d'appui accompagne à la fois le dossier de la labellisation des outils, les travaux sur les incertitudes et l'étude de parangonnage. Jusqu'à la fin de l'année 2019, ce groupe est co-animé par Christine Le Souder et Sylvie Recous. Il se réunit en moyenne deux fois par an.

Cas particulier du GREN de Bretagne

Le Conseil d'Administration prend note du fait que le GREN de Bretagne fait frein à la procédure de la labellisation et ne souhaite pas donner suite à la demande du COMIFER de valider les cas-types de cette région. Cela est dû particulièrement au représentant de la DDT. L'administration régionale semble craindre que des outils labellisés soient susceptibles de préconiser des doses supérieures à l'arrêté référentiel régional.

➔ **Le Conseil d'Administration du COMIFER fait appel à l'Administration centrale pour rappeler aux animateurs de ce GREN les objectifs des GREN, qui sont techniques et non politiques.** Les DDT ne

devraient pas pouvoir « verrouiller » le travail technique en amont. S'il s'agissait d'une décision politique, ce serait au préfet de l'assumer, pas aux services administratifs. Ces échanges qui traînent en longueur réinterrogent les rôles des animateurs des GREN (ont-ils une capacité de décision ?).

Il est rappelé que sur le principe, rien n'oblige le COMIFER à ne proposer le label que dans les régions dont les cas-types ont été validés par le GREN. Cette demande de validation relève pourtant du bon sens et d'une volonté de dialogue et de partenariat.

→ Christine Le Souder fournira des informations sur la nature de ces échanges à Olivier Le Gal en vue d'une intervention du MAA auprès du GREN de Bretagne.

Il faudrait envisager la possibilité de faire un point sur ce dossier avant la prochaine réunion du CA du COMIFER le 12 septembre (avant le départ de Marie De Bandt), mais cela dépendra de la date de la prochaine réunion du GREN de Bretagne.

4. Gestion des tâches durant l'absence de Marie de Bandt

Marie de Bandt sera en congé maternité à partir de début septembre, auquel elle adjoindra des congés annuels en août et un congé parental ensuite. Elle sera ainsi absente de fin juillet 2019 à début avril 2020 (soit pendant 9 mois).

Les tâches confiées à M. de Bandt sont les suivantes :

- Groupe d'appui à la directive Nitrates, labellisation des outils, étude sur les incertitudes du calcul de la dose prévisionnelle
- Parangonnage des méthodes de raisonnements de la fertilisation N,P, K
- Assistance aux groupes thématiques (10 % ?)
- Gestion web, comptes réseaux sociaux, newsletter... (10 %)

→ ***Le Conseil d'Administration estime que les tâches qui doivent être prioritairement maintenues et gérées pendant son absence sont celles qui relèvent des missions du Groupe d'appui à la directive Nitrates et en particulier les tâches liées à la labellisation des outils, ainsi que l'étude « incertitude du calcul de dose ».***

En ce qui concerne les autres tâches :

- Parangonnage : il est possible de suspendre ces travaux non urgents, d'autant plus que L. Jordan-Meille sera absent, puisque la partie manquante actuellement porte sur les éléments P et K.
- Assistance aux groupes thématiques : les animateurs des groupes peuvent gérer eux-mêmes.
- Gestion web, comptes réseaux sociaux, newsletter... : Sophie Droisier pourrait assumer ces tâches mais le surcroît de travail est excessif, il faut envisager de lui fournir de l'aide.

Pour la labellisation des outils de calcul de dose :

- Un temps-plein n'est pas forcément nécessaire
- Il faut distinguer les tâches de nature « administrative » et de nature « agronomique » (automatisables ?)
- Les besoins en jours de travail sont estimés comme suit :
 - 9 jours de travail pour organiser la session de labellisation du 1^{er} octobre 2019
 - 6 jours pour mars 2020 (2 jours « adm » et 1 jour « agronomique » pour chaque outil)

Pour l'étude « Incertitudes du calcul » et pour le dépôt des cas-types sur une plateforme en ligne plus visible que le site web du COMIFER (pour les rendre accessibles à d'autres utilisateurs, sans modification possible) : peut-on confier ces tâches au groupe d'appui ?

Les cas-types sont une copropriété du COMIFER, du MAA (via la convention) et des GREN. Il faudrait pouvoir tracer l'utilisation qui en est faite et imposer la manière de citer la source.

Le Conseil d'Administration valide les décisions suivantes :

- ⇒ **Confier à Sophie Droisier la gestion « administrative » des dossiers de labellisation des outils (échanges avec les éditeurs et OCACIA, vérification de la complétude des dossiers). Pour la prochaine session du 1^{er} octobre, Marie de Bandt aura déjà bien préparé les dossiers.**
- ⇒ **Assister Sophie Droisier par un recrutement temporaire en CDD de 3 mois éventuellement à plein temps ou à 80 %, de mi-septembre à mi-décembre, pour assumer les tâches administratives, en particulier pour la seconder dans la préparation des Rencontres de novembre.**
- ⇒ **Mobiliser le groupe d'appui pour les aspects agronomiques, notamment sur l'incertitude liée aux postes du bilan : un stagiaire pourrait être recruté par le Comifer début 2020. Sur le plan pratique, ce stagiaire serait localisé à Boigneville (proximité de F.Piroux, disponibilité de locaux,...) ; si ce dernier arrivait avant le retour de Marie, il pourrait éventuellement être temporairement encadré par Francesca Degan et Christine Le Souder. Une convention d'accueil entre Comifer et Arvalis sera à prévoir.**

NB :

- Prévoir de faire suivre la messagerie de Marie sur celle de Sophie.
- Christine Le Souder, Francesca Degan, Marc Lambert et Caroline Le Dizien peuvent venir en appui à Sophie Droisier pour vérifier la complétude des dossiers de demande de labellisation.

En définitive, l'ensemble des tâches prévues dans la convention qui prend fin en décembre 2019 sera bien mis en œuvre, sauf l'étude de parangonnage qui ne sera pas totalement achevée. Il faudra si possible envisager un avenant pour reporter le montant correspondant sur l'année suivante. On peut également poser la question au Ministère de la possibilité d'un avenant qui permettrait de maintenir la totalité de la subvention en affichant une sur-réalisation en termes d'objectifs réalisés sur la communication (par exemple le stage dating dans le cadre des Rencontres, qui n'était pas prévu). En cas de réponse négative, on prévoira de ne pas percevoir l'entièreté de la subvention prévue pour cette année.

5. Rencontres COMIFER-GEMAS 2019 (R19)

a. Convention avec le GEMAS signée pour les RENCONTRES 2019

Les Rencontres sont organisées de manière conjointe par le COMIFER et le GEMAS, mais la convention précise que le budget prévisionnel doit être validé par le Conseil d'administration du COMIFER, qui assume tous les aspects financiers (trésorerie et résultat positif ou négatif) et dont la Déléguée générale assure l'organisation générale des Rencontres.

b. Programme

Le programme prévoit **22 présentations orales** réparties en 7 sessions et dont les titres ont été validés. Quelques modifications d'orateurs sont intervenues (ex. Session 2 - Produits résiduaux urbains : Baptiste Grard d'AgroParisTech interviendra à la place de Laure Bessoua d'Astredhor).

Vincent Lavier, Secrétaire général de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, interviendra en ouverture des R19.

Sur les 7 présidences de sessions, 4 sont validées à ce jour :

- Session 1 – Politiques publiques & réglementation : Philippe Eveillard, UNIFA

- Session 2 – PRO : vers l'économie circulaire : Sabine Houot, INRA
- Session 4 – Indicateurs biologiques des sols : Rémi Chaussod, retraité INRA
- Session 6 – Pertes gazeuses de N : Etienne Mathias, CITEPA

Et les 3 suivantes restent à valider :

- Session 3 – Matière Organique : Claire Chenu a été sollicitée
- Session 5 – Fertilisation... nouveaux fronts : Michel Brossard, AFES, a été sollicité mais n'est pas disponible, les membres du CA et les adhérents de l'AFES ont été sollicités et relancés
- Session 7 – Raisonnement et pilotage fertilisation N : David Gouache de Terres Inovia est pressenti et intéressé *a priori*

47 posters sont validés à ce jour ; quelques posters supplémentaires doivent encore parvenir dans le courant de l'été ; il faudra les organiser par pôles thématiques courant été 2019.

c. Exposants

A ce jour, 32 dossiers ont été envoyés, relancés et sont en cours.

Parmi eux, 3 exposants ont réservé des stands de 9 m² à 2 560 € HT, dont 2 payants et 1 gratuit :

- Elementar
- Skalar analytique
- AFES (gratuit)

En ce qui concerne le stand librairie à tarif préférentiel, on attend des réponses (Acta ? Quae ? Arvalis ? Educagri ? ... Quels autres éditeurs ?).

d. Partenaires institutionnels

- Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté
- Chambre d'Agriculture de la Côte-d'Or
- AFES
- Haut Patronage du MAA
- GICPER – Formation professionnelle

e. Partenaires médias

9 partenaires média ont validé leur participation au plan média : une campagne presse a commencé en avril.

Le Groupe Réussir a fait une proposition au COMIFER sur la base d'un achat d'espace sur 1/4 de page en quadri dans **Terres de Bourgogne (21/58/89)** pour une date à définir, pour un coût de **1.776 € HT**

- 1/4 de page dans la revue Réussir Grandes Cultures. Tarif : **1.300 € HT**
- Une bannière sur la newsletter hebdomadaire Réussir Cultures & Grains Filière diffusée à 14 377 destinataires (céréaliers, techniciens, coopératives, agrofournisseurs). Tarif : **250 € HT** – 100% PDV
- Une bannière sur le portail de Réussir et l'univers « Culture et grains » (90.000 pages vues sur le dernier mois). Tarif pour un mois : **800 € HT** – 33% PDV
- Partenariat à l'étude avec remise de 50% sur digital

➔ **Le CA n'est pas favorable à cette proposition car habituellement on travaille sur la base d'un partenariat sans coût : ne pas donner suite.**

f. Outils de communication

- Programme/Inscription – 4 pages – 600 ex
- Annonces presse
- Vidéo teaser - en cours de finalisation / à intégrer sur le site à la page d'inscription, sur les réseaux sociaux, et à renvoyer par mail. ➔ **Le CA propose d'y ajouter à la fin les grands thèmes qui seront abordés dans le programme de cette année et terminer par une invitation à s'inscrire. Remplacer les textes (#) par les mots-clefs des intervenants.**

- Site web COMIFER
- La prochaine Lettre du COMIFER est finalisée, sera diffusée le 18 juin.
- Offres de sponsoring

g. Promotion - Diffusion

Le Programme/Inscriptions sous forme de 4-pages a été et sera diffusé via les canaux suivants :

- CA AFES + AG AFES du 6 juillet
- Les Culturelles (5-6 juin à Poitiers)
- AG UNIFA (12 juin à Paris)
- AG du GEMAS (14 juin à Combourg)
- B. Verbeque – Formation fin juin à Dijon
- Mailing COMIFER – 6 300 cibles
- Twitter + LinkedIn COMIFER
- Relais partenaires : Colloque de clôture du RMT Fertilisation & Environnement le 19 septembre à Paris, APCA le 3 juillet, INRA, Site web du SOERE PRO...

Vidéo teaser – mailing COMIFER + relais

Plan média print et web

Info diverses : Lettre du Centre des Congrès de Dijon de Juin 2019 ; lettre Actu-Environnement.

h. Animations

- **Stage Dating** : Véronique Jan, Déléguée régionale de l'APECITA de Dijon, a donné son accord de principe ; les modalités de partenariat restent à finaliser ainsi qu'un rétroplanning des actions
 - o Collecte des offres d'entreprises via les inscrits R19
 - o Communication auprès des écoles + Associations des écoles agro
 - o Relai de l'information sur 2 sites web : apecita.com et agrororientation.com
- **Remise de prix** – 1^{er}, 2^e et 3^e Meilleur Poster 2019 – jeudi 21 nov. (sponsors)
- **Beaujolais nouveau** – jeudi 21 nov. (sponsor)
- **Autres offres sponsoring**
Le Side-Event du Nitrogen Workshop de juin 2018 a dégagé un résultat positif de 13 387 € dont 2/7 reviennent à 50%-50% au COMIFER et au RMT F&E, soit **1 912,50 €** pour chaque entité. Cette somme pourra être mise en œuvre sous forme de sponsoring R19 par facturation directe à l'INRA.
- **Un article de synthèse** Post R19 reprenant les points importants de ces 2 journées pourra être rédigé par les **étudiants d'Agrosup Dijon** (3^e année ingénieur agro) **dans La Lettre du COMIFER** : Voir sur site, via réseaux sociaux ? Contact en cours avec B. Nicolardot (Professeur AgroSup).

i. Inscriptions

Les inscriptions seront ouvertes courant juin 2019, uniquement en ligne sur le site du COMIFER.

Le tarif préférentiel restera ouvert jusqu'au 2 septembre (prévoir une éventuelle prolongation de quelques jours en cas d'inscriptions insuffisantes en juillet-août).

La date limite d'inscription est fixée au 8 novembre 2019.

j. Budget

Un budget provisoire ne tenant pas encore compte de tous les éléments, notamment l'aménagement de l'espace de stage dating, est présenté. Les dépenses prévisionnelles actuellement budgétées s'élèvent à 95,4 k€.

6. Relations COMIFER-Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Convention 2018-2019

Le versement intermédiaire a été demandé. Un ajustement de la convention est à prévoir pour tenir compte des tâches qui ne seront pas réalisées (Parangonnage), à moins que la reconnaissance d'une sur-réalisation puisse les compenser.

Convention 2019-2020

Une nouvelle convention annuelle doit être signée avant la fin de l'année. Il convient de commencer à réfléchir à son contenu.

Les missions suivantes sont proposées :

- Journée thématique 2020
- Préparation des RENCONTRES 2021 (à débiter au printemps 2020)
- Groupe d'appui à la mise en œuvre de la Directive Nitrates : recrutement d'un stagiaire pour le dossier « précision du calcul de dose » (résoudre les questions de candidatures et d'encadrement) ; dépôt des cas-types sur une plateforme en ligne (gestion des droits de propriété)
- Activité spécifique d'un ou plusieurs groupes thématiques éventuellement, par exemple une enquête sur l'interprétation des analyses PK
- Amélioration du site web (indexation)...
- Le cas échéant, envisager une journée pédagogique à l'intention des animateurs des GREN (si une suite favorable est donnée à la proposition du rapport d'ACTéon)

Compte tenu du contexte politique, il serait opportun de donner à cette convention une dimension plus forte d'« économie circulaire ».

7. Journée thématique en 2020

Plusieurs propositions avaient été formulées lors de l'AG 2018 :

- Biostimulants (cf. propositions disponibles suite à appel à contributions RENCONTRES 2019)
- Indicateurs des MO du sol et leur interprétation
- 4 pour 1000 ? il y a déjà de nombreuses manifestations prévues sur ce sujet et l'originalité d'un apport du Comifer n'est pas évident dans l'état actuel des choses Il y a déjà eu un colloque la semaine passée (18-20/06/2019 - Conférence internationale sur l'initiative 4 pour 1000 à Poitiers)
- L'avenir de la fertilisation minérale en agriculture de conservation
- **Statut acido-basique (soutien GT PRO & PKMg) : Voir la proposition formalisée par mail de Bruno Félix-Faure.**

Autre sujet proposé : Interactions entre fertilisations physique, chimique et biologique ?

Réactions du Conseil d'administration sur le thème du statut acido-basique des sols :

- *Thème intéressant et original, trame attractive et cohérente,*
- *Attention à ne pas réduire le thème au chaulage, bien montrer les interactions entre les GT (PRO, azote, activité biologique, biodiversité prairiale, phosphore...),*
- *Revoir le titre,*
- *Regarder ce qui se passe dans les sols calcaires,*
- *S'assurer des interactions en amont des 2 intervenants potentiels sur la prairie et sur les PRO pour éviter les présentations contradictoires, les anticiper et trouver des chemins convergents pour apporter des réponses non ambiguës aux participants,*
- *Modélisation de l'évolution du pH des sols en fonction des chaulages minéraux et organiques ?*

- *Attention à bien cadrer le sujet et faire des choix, ne pas construire une journée « fourre-tout ».*
- ⇒ ***Mettre sur pied un comité d'organisation.*** *B Félix-Faure veut bien animer un tel groupe. M. Valé est associé, Ph. Eveillard veut bien apporter sa contribution. D'autres volontaires sont les bienvenus.*

En ce qui concerne la forme que pourrait prendre cette journée thématique, le COMIFER aurait intérêt à innover dans son fonctionnement, souvent trop parisien, pour augmenter son impact notamment en régions. On pourrait ainsi envisager de retransmettre la manifestation dans d'autres sites décentralisés, voire de l'organiser en région et de faire un site miroir à Paris.

La date sera à fixer dans le courant du mois de mars 2020 (entre campagne reliquat N et printemps).

8. Questions diverses

a. Règlement Intérieur et Statuts

Les statuts en vigueur ne correspondant plus au fonctionnement effectif de l'association.

Un premier projet de révision rédigé par P. Denoroy a été adressé au bureau le 22/05, il va l'adresser à tous les administrateurs pour information et critique d'ici octobre 2019.

Sur la base des retours qui seront reçus, les adhérents seront informés et un débat interne au CA sera lancé par mél en vue de proposer les nouveaux textes en janvier 2020.

La procédure d'AG extraordinaire sera lancée en janvier pour aboutir au 1^{er} avril 2020 afin de coupler l'AG extraordinaire avec l'AG ordinaire.

b. Expertise fiscale

Dans le cadre du développement des activités « commerciales » du COMIFER telles que les Rencontres, les Journées techniques ou le Label, il convient de se faire confirmer que le COMIFER est bien en règle pour éviter tout redressement fiscal.

Le cabinet d'expertise fiscale SEREC est en train de mener une étude sur les impacts d'un assujettissement aux impôts commerciaux. En effet actuellement, le COMIFER est assujéti à la TVA et ne paie pas d'impôt sur les sociétés. Les cotisations individuelles et les contributions des Membres associés sont hors TVA mais les dotations incluent la TVA.

Les résultats devraient nous être remis avant l'été.

Le montant à prévoir s'élève à **1,6 à 2 k€, en une seule fois.**

- ⇒ ***Le CA valide cet engagement.***

c. Expertise comptable

Chimie Promotion a recommandé au COMIFER de faire procéder à une expertise comptable pour valider les travaux réalisés par Chimie Promotion et établir les comptes et bilans annuels.

Le montant à prévoir s'élève à **2,7 k€.**

- ⇒ ***Vérifier si cette expertise serait à renouveler chaque année ou si on réalise cette expertise ponctuellement cette année pour voir.***
- ⇒ ***Etudier l'opportunité de confier l'ensemble à un expert-comptable. Poser la question à l'expert fiscal de SEREC.***
- ⇒ ***Compte tenu des montants, décaler ces deux expertises dans le temps.***

d. Animation du GT PKMg en l'absence de Lionel Jordan-Meille

L'animation du GT PKMg sera modifiée en l'absence de Lionel Jordan-Meille qui part en année sabbatique à Rothamsted. La réunion d'automne 2019 est supprimée (concurrence avec

RENCONTRES), mais Stéphanie Sagot (LDAR) pourra lancer une enquête sur l'interprétation « pratique » des analyses de terre suivant la grille COMIFER.

Une réunion du groupe sera organisée en mars 2020 par Stéphanie Sagot.

e. Prise de position COMIFER (& GEMAS ?) sur « conseil sans analyse »

Il existe actuellement une application pour smartphone proposant le calcul de dose d'engrais phosphaté sur la base de médiane cantonale de teneur du sol (donnée issue de la BDAT). Ceci crée débat (cf. dernière réunion du groupe PKMg) car une telle médiane ne rend pas compte de la réalité d'une parcelle, la variabilité inter-parcellaire étant très forte. A priori, la dose de fertilisation se calcule sur la base de mesures et pas d'estimations. Le Comifer doit-il communiquer sur le sujet ? pour éviter de donner trop d'importance à l'application en cause, le CA préfère se limiter une communication positive sur l'intérêt de l'analyse de terre.

Il se trouve par ailleurs que les valeurs de médiane d'analyses ne seront probablement plus disponibles dans un proche avenir. Donc le problème évoqué ci-dessus disparaîtrait. Car du fait du RGPD, le contrat actuel de transmission des données des laboratoires vers la BDAT (gérée par le GISSOL à Orléans) est remis en cause. Les laboratoires craignent des contentieux avec leurs clients si ils transmettent des données servant à des calculs d'indicateurs statistiques disponibles au public. Il semblerait que la BDAT ne pourra conserver ses données que pour des activités de recherche et ne diffuser que des cartes en format graphique.

On regrette de devoir se priver de cet outil très intéressant alors qu'aucune donnée à caractère vraiment personnel n'est diffusée.

⇒ ***Le CA du COMIFER recommande de faire de la communication positive sur l'analyse de terre à la parcelle, pour sensibiliser sur le fait qu'elle est nécessaire pour asseoir les pratiques de fertilisation. Les moyennes sont complémentaires, elles ne remplacent pas l'analyse.***

f. Point sur les Membres Associés 2019 et stratégie de développement

Le statut de Membre Associé a été lancé en 2016 et a donné les résultats suivants :

Année	Montant cotisation annuelle	Nb d'entreprises	Montant
2016	500 €	7	3 500 €
2017	500 €	25	12 500 €
2018	530 €	32	16 960 €
Au 13/06/2019	550 €	33	18 150 €

Les cibles prioritaires sont les Agrofournisseurs, la Distribution et les Négoces, par le biais de mailings et par téléphone. Le taux de fidélité est très satisfaisant, à plus de 90 %.

En 2019, on enregistre 4 nouveaux adhérents Membres Associés : Italtollina, Sicapa, Agibaud Derome et Spécialités, Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime.

En revanche on est toujours en attente de la reconduction de 4 membres associés : Euralis, FCA Fertilisants, Innovabio (F-UAB/Roullier) et Timab Magnesium.

Une page « membres associés » sera insérée dans le livret des congressistes cette année.

g. Logo COMIFER – Guide des Bonnes Pratiques ADEME

Le conseil d'administration n'émet aucune objection à apposer le logo du COMIFER sur le Guide de bonnes pratiques pour l'amélioration de la qualité de l'air.

h. Guide la Fertilisation Raisonnée du COMIFER – Droits auteur 2018

540 exemplaires du GFRC ont été vendus au total depuis 2017 ? Les droits d'auteurs perçus sont les suivants :

- 2017 : 891,23 € (236 ex.)
- 2018 : 1 143,29 € (303 ex. + 1 numérique à 8% du prix de vente HT / 49€ TTC)

La séance est levée à 17h22.